

Hommage à des « Justes » de France

Le Mémorial Yad Vashem a nommé « Justes parmi les nations » à titre posthume, Frédérique et Gaston Grandjean qui ont risqué leur liberté et probablement leur vie pour aider Sarah Hepner et ses parents en péril dans Paris occupé ; c'était en février 1944.

Hommage leur fut rendu le 8 juin 2010 à la mairie du 18^{ème} arrondissement

Au cours d'une cérémonie officielle organisée par le Comité français pour Yad Vashem, en présence de Daniel Vaillant, maire du 18^{ème}, le représentant de l'État d'Israël remettait le diplôme d'honneur et la médaille des Justes à leur fille Rolande.

Rolande Plagnieux et Sarah Hepner, que nous connaissons sous le nom de Suzanne Grosman, militent à l'A.F.M.A., sont membres du Conseil d'administration et du Bureau. Aussi, plusieurs membres de l'A.F.M.A. ont voulu entourer de leur amitié Rolande et Suzanne en s'associant à cet hommage. Cette cérémonie est l'aboutissement d'une démarche entreprise deux ans auparavant par Suzanne : elle considérait comme un devoir de faire reconnaître comme « Justes parmi les nations » ceux qui les avaient sauvés, elle et ses parents, il y a maintenant 66 ans.

Ses amis, Rosine Bron, Eliane et Claude Ungar, l'ont conseillée dans les formalités à accomplir et l'ont aidée à constituer le dossier adressé à Yad Vashem.

Retour dans le passé 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne

Tout commence dans un grand immeuble du 11^{ème} arrondissement, 45 rue de Montreuil – 70 appartements avec 8 escaliers – habité en majorité par des familles d'ouvriers travaillant à l'extérieur ou dans leur atelier, nombreuses familles immigrées de différentes nationalités ; il y a des anti-fascistes, des communistes...

Cultures diverses, relations amicales. Les enfants jouent ensemble dans la grande cour de l'immeuble, fréquentent la même école maternelle et primaire toute proche de la rue Titon.

Les familles Grandjean et Hepner qui habitent cet immeuble bien avant que la guerre

n'éclate, sont voisines et entretiennent des liens d'amitié.

Frédérique et Gaston Grandjean, un couple d'une trentaine d'années avec trois enfants ; Rolande a 7 ans. Lui travaille à la S.N.C.F., elle est ouvrière. Tous deux sont des communistes militants. Marthe, la sœur de Frédérique, devenue veuve, les rejoint.

Feiga et Moszek Hepner, un couple d'une

de Poitou, conformément à la loi de l'État français.

Il faut tenter d'échapper aux rafles. Sarah a une fausse carte d'identité sur laquelle elle est devenue Suzanne. Fin Août 1941, Moszek est averti par le buraliste : « allez vous cacher car la police vérifie les papiers de tous les hommes valides ».

La famille est avertie de l'imminence de la rafle des 16-17 juillet et quitte son appartement : se cache d'abord dans une cave. Aline Pierre, leur finisseuse, leur propose de les héberger chez elle, 212 Faubourg Saint-Antoine (12^{ème}) où ils restent cachés un an.

Leur appartement, rue de Montreuil, n'est pas occupé, mais il serait dangereux d'y retourner.

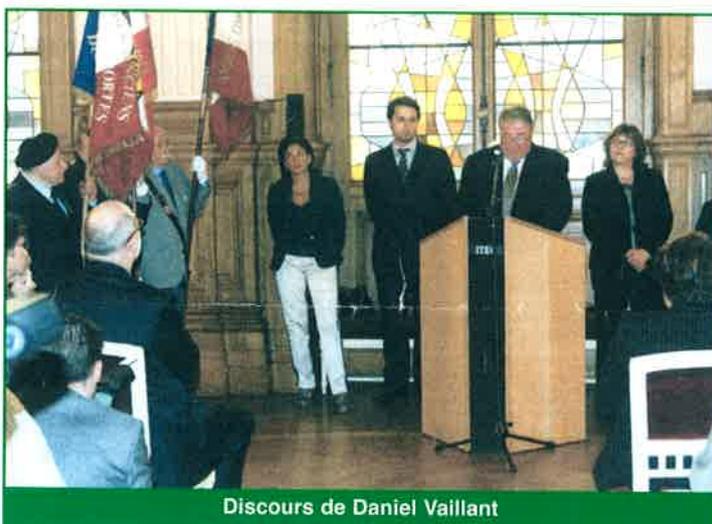
C'est alors que Madame Vervel, la concierge du 45 rue de Montreuil informe qu'une pièce est libre dans l'immeuble ; cette pièce devient leur cachette

jusqu'à la fin de la guerre : Aline la loue à son nom, paie le loyer que Feiga et Moszek lui remboursent avec leurs économies, madame Vervel leur apporte la nourriture. Quelques amis connaissent leur présence.

Dans l'immeuble, la vie continue. Les familles s'entraident pour faire face à la pénurie de chauffage et de cartes d'alimentation. Frédérique et Gaston distribuent des tracts clandestinement. A l'école, quand on chante Maréchal, nous voilà : Rolande refuse de prononcer les paroles et Henri, son aîné de 3 ans, entonne l'Internationale. Rolande voit surgir des étoiles jaunes sur les vêtements de ses camarades de jeu qui disparaissent peu à peu. 31 personnes de l'immeuble furent arrêtées.

Février 1944, Frédérique et Gaston viennent en aide à Feiga et Sarah dans la détresse.

Moszek tombe gravement malade, il faut appeler un médecin. Il y a danger pour Feiga et Sarah de sortir. Elles demandent



Discours de Daniel Vaillant

quarantaine d'années, sont Polonais, juifs, arrivés en France en 1924 ; leur fille Sarah a 13 ans. Ils ont un atelier de confection dans l'immeuble et emploient 2 ouvriers dont Aline Pierre, finisseuse.

Rolande et Sarah sont amies et fréquentent l'école primaire voisine.

22 juin 1940, la France signe l'armistice et s'enfonce dans la collaboration

Pour les juifs français et étrangers se trouvant sur le territoire national, dans la zone Nord comme dans la zone dite « libre », débutent les années de discrimination, exclusion, traque.

La famille Hepner obéit scrupuleusement à la loi, en toute confiance : rien à se reprocher, rien craindre ; elle se soumet au recensement et porte l'étoile jaune.

En 1942, Sarah est contrainte d'interrompre ses cours de secrétariat au collège de la rue

Journée nationale de la déportation

Discours de M. Abdel Sadi Adjoint à la Maire de Bobigny

Le sens de la cérémonie qui nous réunit aujourd'hui comme elle réunit nos concitoyens dans toutes les villes de France, est de rappeler à notre échelle le souvenir d'une catastrophe sans proportion. Si l'on se borne à évoquer le bilan de la déportation en chiffres, on oublie peut-être l'essentiel : ce sont des individus qui ont été stigmatisés, parqués, déportés, affamés, torturés, assassinés. Ce n'est pas le meurtre d'une masse mais un meurtre de masse.

Si nous commémorons la tragédie, nous commémorons aussi l'espoir, le courage, les forces de la vie qui ont fini par triompher des ténèbres. Sur les plus de 90 000 déportés français près d'un sur cinq l'ont été parce qu'ils s'étaient dressés contre l'oppression nazie et ses complices. Nous commémorons aujourd'hui à la fois ceux

quelles on croit, le courage, aussi, de refuser les compromissions, les lâchetés, et les abandons quand l'essentiel est en jeu, c'est bien celui de Fania Fénelon, dont il sera question tout à l'heure dans l'intervention de la Pierre Noire, que je tiens, ici, à remercier.

Fania était née Goldberg et c'est en tant que juive qu'elle fut déportée, depuis cette gare où nous nous trouvons aujourd'hui, par le convoi 66, le 20 janvier 1944, c'est en tant que résistante et communiste qu'elle avait été arrêtée.

Si, aujourd'hui, son souvenir est particulièrement présent, c'est que sa vie illustre tout à la fois ce que furent les persécutions raciales, les déportations systématiques et l'extermination de six millions de Juifs européens, mais aussi la répression contre ceux, qu'ils furent gaullistes ou communistes, maquisards, simples citoyens de toutes convictions, de toutes origines, qui se sont levés pour refuser la barbarie

nazie et engager le combat.

Au delà de ses origines et de ses choix politiques, Fania, qui avait pris comme nom d'artiste Fénelon, était avant tout musicienne, et c'est à la musique qu'elle doit sa survie. Premier prix de piano du conservatoire de Paris, Fania avait été désignée par les nazis pour faire partie du tristement célèbre orchestre du camp. Un orchestre qui jouait au moment où les déportés entraient dans le camp pour y être exterminés, ou en sortait pour travailler, souvent jusqu'à la mort.

En imaginant Fania, en pyjama rayé, jouant avec ses camarades, je ne peux pas m'empêcher de pen-



Vue partielle des participants

ser à cette phrase de Primo Levi, décrivant la présence de la musique dans le camps.

"Quand nous entendons cette musique, nous savons que nos camarades, dehors dans le brouillard, marchent comme des automates ; Leurs âmes sont mortes et c'est la musique qui les pousse en avant comme le vent les feuilles sèches, et leur tient lieu de volonté..."

Fania évoque son expérience d'Auschwitz-Birkenau dans un livre : survie pour l'orchestre où elle décrit l'enfer dantesque qu'elle et ses camarades devaient accompagner de musique.

En ce jour de commémoration, nous lui rendons hommage, en musique, comme nous rendons hommage :

- à ceux furent exterminés parce qu'ils étaient juifs ;
- à ceux aussi qui furent déportés parce qu'ils s'étaient élevés contre une entreprise monstrueuse qui voulait aussi exterminer les plus faibles, les personnes frappés d'handicap, ou les homosexuels dont l'existence même faisait affront à leur conception de l'homme ou de la société.

Nous rendons aussi hommage aux tziganes, qui dans le Porajmos, terme rom désignant leur persécution, furent en France internés et ailleurs, en Europe, exterminés au nom cette même idéologie assassine.



La compagnie de la Pierre Noire, dans son évocation de la déportation

qui furent déportés pour ce qu'ils avaient fait et ceux pour ce qu'ils étaient censés être et représenter.

Déportés raciaux et politiques, morts ou rescapés, la République Française prend l'occasion de cette journée solennelle pour rappeler ce à quoi peut parfois mener notre condition d'homme, mais aussi le courage de ceux qui ont défendu, toujours et partout, une certaine idée de l'homme, et combattu, sans faiblesse, toutes les résurgences de l'inacceptable. Nous nous souvenons d'un génocide sans précédent et unique dans l'histoire de l'humanité et nous rendons hommage à ceux qui ont n'ont jamais cessé de faire vivre ces valeurs qui sont notre bien commun : le respect des droits de l'homme, la liberté de penser et de faire des choix, en toute conscience.

S'il existe un destin qui illustre, à la fois, le courage de se battre pour les valeurs aux-



FANIA FÉNELON
(À GAUCHE) A ÉTÉ
DÉPORTÉE
AU CAMP
D'AUSCHWITZ.

Fac-similé de Fania Fénelon

Photo : DPA

Hommage à des « Justes » de France

leur aide à leurs voisins et amis qui vont se charger de tout : téléphoner au médecin qui juge nécessaire l'hospitalisation immédiate, transporter le malade dans l'appartement habité par la famille au début de la guerre et resté inoccupé afin de ne pas dévoiler la cachette aux ambulanciers. Ils accompagnent le malade à l'hôpital Rothschild où il est transporté, vont le voir le soir après leur travail.

Malheureusement, l'état de Moszek empire, il meurt le 26 février 1944. Si la famille ne se manifeste pas, il sera inhumé dans une fosse commune. Frédérique et Gaston décident alors de prendre en charge les formalités administratives et les frais ; ils le font inhumer dans un caveau provisoire, sous son nom, au cimetière d'Ivry.

Par respect pour le défunt, ils s'informent des traditions juives : Feiga fournit le drap blanc comme linceul, conformément à la loi mosaïque. Ils l'accompagnent à sa dernière demeure.

66 années ont passé. Sarah-Suzanne et Rolande sont toujours amies

Le représentant de l'État d'Israël remet à Rolande le diplôme d'honneur et la médaille des Justes décernés à ses parents, sur lesquels sont gravés cette phrase du Talmud :

Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier.

Chère Rolande, tu as eu des parents hors pair, tu peux en être fière.

Ils ont eu le courage de dire NON

Mireille Champion

Discours de Suzanne Grosman

Monsieur le Maire, Mmes et M. les représentants de Yad Vashem,

Chers amis, Chère Rolande, C'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous pour exprimer le bonheur d'être là ce soir auprès de mon amie Rolande Plagnieux, la fille de ceux qui sont honorés aujourd'hui.

Cette cérémonie de remise de Médaille des Justes parmi les Nations est décernée à titre posthume



Le représentant de l'État d'Israël, remet le diplôme d'honneur et la médaille des Justes à Rolande Plagnieux

à M. Gaston Grandjean et sa femme Frédérique, nos très fidèles voisins. Ils nous ont apporté une aide inestimable dans un moment particulièrement douloureux de notre existence, à mes parents Moszek et Fejga Hepner et à moi-même.

Cette cérémonie restera autant pour nous tous un événement inoubliable et demeurera à jamais gravée dans nos mémoires.

C'était en février 1944. Nous étions alors cachés dans une minuscule pièce dans l'immeuble où nous habitons au 45 rue de Montreuil quand mon père est tombé malade. Il a fallu appeler un médecin qui a décidé de le faire transporter de toute urgence à l'hôpital Rothschild. Étant donné les interdictions concernant les Juifs pendant ces années d'occupation, nous ne pouvions pas sortir, ma mère et moi.

Nous avons fait appel à nos chers voisins. Ce sont Frédérique et Gaston Grandjean, qui se sont occupés de tout. Ils nous ont tenu au courant de l'état de santé de mon

père qui devenait jour après jour de plus en plus inquiétant. Ils ont pris en charge toutes les démarches jusqu'au décès de mon pauvre Papa à l'hôpital. Ils ont organisé l'enterrement en faisant inhumer mon père dans un caveau provisoire au cimetière d'Ivry. C'était un enterrement selon la tradition juive, il était enveloppé dans un drap blanc fourni par ma mère, et ont assumé tous les risques encourus par ceux qui aidaient les Juifs pendant l'occupation.

Les années passant, Rolande et moi sommes restées deux amies inséparables.

C'était un devoir pour moi de faire reconnaître Frédérique et Gaston Grandjean comme Justes parmi les Nations. Je suis heureuse que cette médaille revienne aujourd'hui à leur fille, mon amie Rolande.

Je voudrais associer Mme Dubée, la tante de Rolande, à mes remerciements.

Encore une fois MERCI Rolande pour tout ce que tes parents ont fait pour nous.

Pour Mme Pierre

Qu'il me soit permis de rendre hommage à Mme Aline Pierre qui nous a également aidés pendant l'occupation, malgré les risques qu'elle encourait et qui a été nommée Juste parmi les Nations, elle n'a pas d'ayant droit pour recevoir la médaille.

Après la rafle du 16 juillet 1942, mes parents et moi nous avons été cachés dans une cave. Mme Aline Pierre, qui avait travaillé pour mon père, a alors immédiatement proposé de nous héberger dans son propre logement au 212 rue du Faubourg Saint-Antoine et ce jusqu'en 1943.

La concierge de notre immeuble au 45 rue de Montreuil l'ayant informée qu'une pièce se trouvait libre à notre ancienne adresse, nous avons alors décidé d'intégrer cette pièce. Pour ne pas attirer les soupçons, Mme Pierre a pris à son nom l'engagement de la location et a payé le loyer jusqu'en août 1944.

Mme Pierre est décédée dans les années 1950. Qu'elle soit remerciée pour ce qu'elle a fait pour nous.



Rolande et Roger Boksenbaum à l'issue de la cérémonie

Un après midi pas comme les autres

**Témoignage 16 mars 2010.
Lycée et Collège Sainte-Céline
de la Ferté-sous-Jouarre
en Seine et Marne.**

L'attention est visible et presque palpable quant Claude BLOCH se saisit du micro et prend la parole au CDI (*Centre de documentation et d'information*) devant une salle attentive et silencieuse. Tous ces jeunes savent que c'est un moment d'une rare intensité dans leur vie d'adolescent, ce n'est pas un film ou un jeu virtuel qui va se dérouler, mais le récit d'une histoire vraie. Ce face à face avec un rescapé des camps de la mort marque une vie, c'est un témoignage vivant de l'histoire tragique de ce milieu du vingtième siècle.

Elles sont, ils sont peut-être 120 ou 130 assis, prêts à entendre le récit de sa vie, de ses longs mois de baigne, de sa déportation, de ses camps et de ses souffrances morales et physiques.

Claude raconte simplement mais avec force ces moments de peurs, de doutes, d'angoisse, de faim, de froid, la mort au quotidien et, cet instinct qui lui disait comme une petite voix « tu ne dois pas mourir ».

Les élèves, les professeurs et éducateurs ressentent cette rencontre comme un gage d'espérance pour l'avenir. Ne sont-ils pas eux, nos enfants et petits enfants, les acteurs majeurs pour l'avenir et la paix ? Ne sont-ils pas l'espérance contre toute forme d'exclusion, de racisme et d'antisémitisme ?

Cette génération n'est-elle pas comme un pari pour que plus jamais ne se reproduise

cette tragédie ? C'est un hymne à la vie et un avertissement que défend Claude BLOCH devant cette assemblée, sans haine, sans esprit de vengeance depuis plus de 65 ans maintenant. Le message qu'il donne est un message de tolérance et d'espoir.

Ce faisant plus grave, il met en garde dans un avertissement solennel :

« C'est vous les nouvelles générations qui devez être les témoins à votre tour, pour ne pas oublier et mettre en garde sur ce que peut commettre l'homme ».

« Cela peut recommencer sous une autre forme ! la peur de l'autre, les boucs émissaires, l'étranger par exemple ».

Le droit à la différence et non à l'indifférence sont les mots clefs de son intervention. Témoin plus que procureur, Claude BLOCH explique simplement son terrible parcours de Lyon à Auschwitz sans agressivité aucune, ce qui donne encore plus de force à ses paroles et à son témoignage. Ni haine et ni violence dans ses propos, mais de la simplicité dans le discours ; plus de pédagogie que de voyeurisme, plus de sincérité que de leçon, Claude ne se place pas qu'en victime mais comme acteur malgré lui d'une tragédie qui fit des millions de morts pour une idéologie « brune », antisémite et xénophobe, intolérante et criminelle à travers l'Europe des années 30...

Attentifs, ils le sont ces jeunes de 14/15 ans, ils comprennent le sens des propos du témoin, ils ont vu le film « Drancy la Muette », antichambre des camps de la mort. Certains élèves ont suivi le débat sur

la rafle du Vel'd'Hiv. La deuxième guerre mondiale et la Déportation font partie de leur programme, les professeurs impliqués ont préparé ce rendez-vous par un travail en amont avec l'AFMA pour mieux optimiser cette rencontre. Après son émouvante intervention, les questions n'ont pas manqué dans la salle, dialogues et échanges ont prouvé que



Des élèves du lycée et collège Ste-Céline

les mots de Claude BLOCH étaient justes et vrais, la sincérité et la sobriété de son témoignage resteront gravées à jamais pour beaucoup dans leurs mémoires. La pudeur et la justesse de ses propos ont su donner à son récit l'intensité de son vécu. Moment privilégié pour tous, larmes pour certains, ce ne fut pas un après midi comme les autres dans cet établissement scolaire.

Un merci à toute l'équipe enseignante pour le travail de préparation et les conditions d'accueil et d'organisation de cette journée, rendez-vous est pris pour d'autres interventions d'un témoin.

Denis Stagliano

Suite à ce témoignage, nous avons reçu les lignes suivantes :

Je tiens à vous remercier pour cette intervention. Il me semble indispensable que la mémoire de ceux qui sont encore parmi nous reste vivante. Qui mieux que vous « passeurs » serait en mesure de faire comprendre aux jeunes générations les perturbations que l'Europe a connu entre 1930 et 1945.

Amèle Vincent

Un grand Merci pour votre intervention. Il nous semble important de sensibiliser nos jeunes sur le thème de la Shoah dans un contexte actuel où le négationnisme est bien présent.

Delphine Stagliano

Dans un monde où nos jeunes vivent de plus en plus dans le virtuel, éloignés des réalités du présent et du passé : votre témoignage leur est – et nous est – précieux. Espérons qu'ils seront « les Justes » de demain. Merci infiniment de votre présence en notre établissement.

Directrice du collège.

Merci au veilleur, au passeur, à l'éveilleur de conscience.

Directrice de Ste-Céline.



Claude Bloch durant son témoignage